

Atelier 6

Comment soutenir le virage
inclusif sur le plan de la
scolarisation ?



13^e

JOURNÉES NATIONALES
DE FORMATION DES PROFESSIONNELS
DES SESSAD **NANTES**

12.13.14
NOV 2018

Argumentaire

La mission d'accompagnement et de soutien à la scolarisation exercée par les SESSAD prend des formes de plus en plus diverses. L'application de la loi de 2005-102 promouvant l'inclusion scolaire a permis le développement d'initiatives renforçant la dynamique des acteurs : Education Nationale, services médico-sociaux, mairies, etc.

Ainsi, la palette des réponses existantes associe déjà classes "ordinaires", classes spécialisées, dispositifs portés par le secteur médico-social et concernent tous les niveaux scolaires (maternelle, élémentaire, secondaire, supérieur). Mais une inclusion scolaire réussie (adaptée tout au long du parcours scolaire de l'élève) nécessite à la fois une souplesse du cadre, des interactions entre des professionnels de culture différente et des réaménagements des manières de travailler. Aussi, les projets d'inclusion scolaire dépendent souvent fortement de constructions négociées entre les acteurs locaux en fonction des besoins des enfants et adolescents, des ressources disponibles, des volontés et engagements

respectifs.

À l'heure du virage inclusif, les SESSAD ont un rôle à jouer pour contribuer au développement de parcours de scolarisation personnalisés, quels que soient les besoins éducatifs, les attentes parentales et le contexte partenarial. L'objet de l'atelier est de pouvoir identifier, à la lumière de retours d'expériences, les clés de la réussite et ce qui fait défaut dans la palette des projets existants. Il s'agit ainsi de repérer des points d'appui et les caractéristiques de projets ayant fait la preuve de leur efficacité.

La présentation de trois dispositifs d'inclusion scolaire "atypiques" illustrera le thème de l'atelier.

Témoins / Animateur



Témoins :

- **Richard MALFANT**, Coordinateur Dispositif ULIS (35) et **Nathalie ABRAHAM**, Psychologue, SAAAS du Centre Angèle Vannier, PEP 22/35
- **Carole MAUNY**, Coordonnatrice pédagogique, Dispositif d'inclusion scolaire et de prévention (44), Association Jeunesse et Avenir
- **Christelle BARBEREAU**, Chef de Service, Dispositif d'Accompagnement Transitoire et d'Evaluation SESSAD (85), ADAPEI ARIA 85

Animatrice :

- **Nancy MOTTES**, Directrice, SESSAD Nord (44), ADAPEI 44
- 

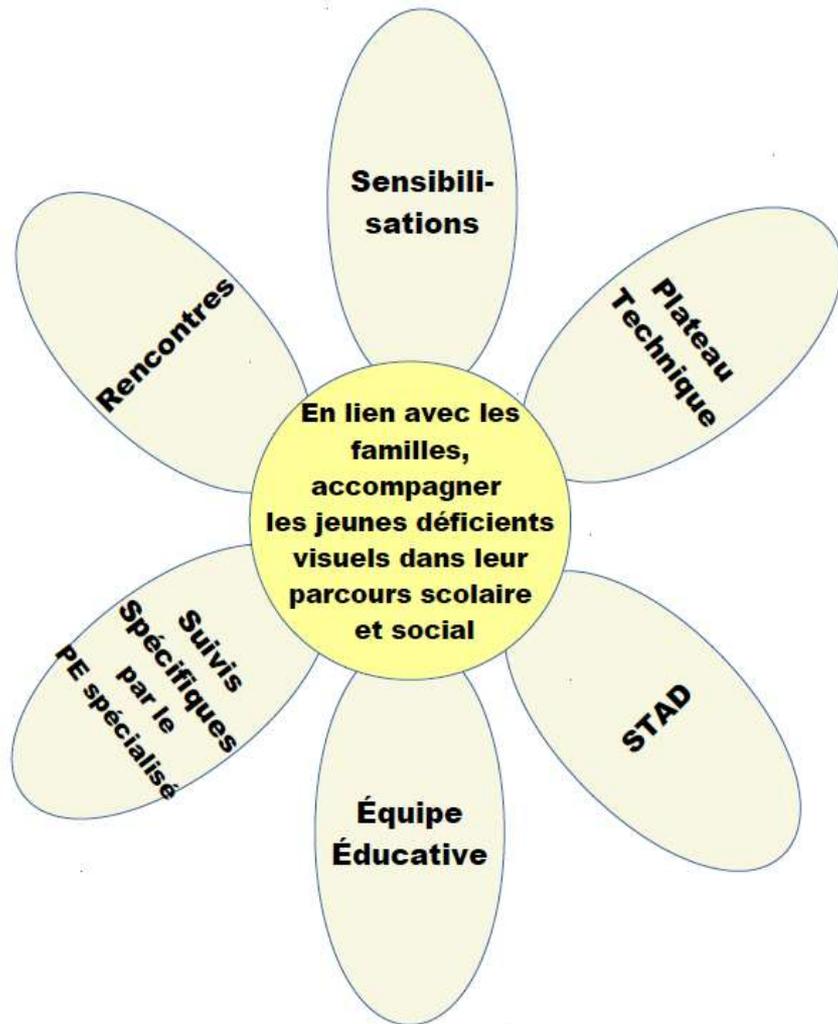
Témoignage 1



- **Richard MALFANT**, Coordinateur Dispositif ULIS (35)
et **Nathalie ABRAHAM**, Psychologue, SAAAS du
Centre Angèle Vannier, PEP 22/35
- 

Présentation de la structure témoin et de l'organisme gestionnaire

Organisme gestionnaire	Association des PEP 35 Fusion avec les PEP 22 en janvier 2019 portant création de l'association territoriale des PEP Brétil'Armor
Structure	Centre Angèle Vannier : IES, SAAAS, SAFEP Institut d'Education Sensorielle, Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation, Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce, 5 rue Albert Martin 35 000 RENNES 02 99 53 61 33 centreangelevannier.dv@orange.fr
Autorisation	IES : 25 places pour jeunes déficients visuels et aveugles âgés de 6 à 20 ans SAAAS et SAFEP : 75 places pour jeunes déficients visuels et aveugles âgés de 0 à 20 ans
Les professionnels	38 personnes (19,23 etp) dont 9 enseignants mis à disposition par l'Education Nationale et 1 ATSEM par la ville de Rennes



Introduction

► Plateau technique du Centre Angèle Vannier (SAAAS)

Professeur des écoles spécialisé, Conseillère Technique Spécialisée, Psychologue, Orthoptiste (évaluation BV, rééducation), Instructrice en locomotion, Avéjiste- Activités de la Vie Journalière, Educatrice Spécialisée et Assistante Sociale

► Les Sensibilisations

Des Personnels du Collège, des Parents, de tous les collégiens des classes de 6ème...

► Le STAD (Service de Transcription et d'Adaptation Documentaire)

Adaptations des documents pédagogiques en grands caractères, en braille ou DER (dessin en relief). Banque de données pour adaptations de manuels, romans..... Matériel spécifique : embosseuse, thermogonfleur, ordinateur braille....

► Équipe Éducative : une culture de la D.V et des accompagnements adaptés

Des personnels du collège, des élèves, attentifs.
Des AESH.

Des temps de reprise de cours, des Ateliers SVT et Arts Plastiques.

► Les Rencontres (exemples)

« Ados » : un mercredi après-midi par mois
 « Canne et déplacements » : une fois tous les deux mois
 « Découvertes » : pour 3 usagers : un jeudi/mois, de 10h à 12h
 « Rencontres » : de une à plusieurs fois dans l'année (exemple : fête foraine)

► Suivis Spécifiques par le PE spécialisé

Apprentissage du braille, renforcement des techniques palliatives,...
 Proposition d'une 6ème en deux ans, Ateliers Jardin et Cuisine...

Témoignage 2



- **Carole MAUNY**, Coordonnatrice pédagogique,
Dispositif d'inclusion scolaire et de prévention (44),
Association Jeunesse et Avenir
- 

Présentation de la structure témoin et de l'organisme gestionnaire

Organisme gestionnaire	Association Jeunesse et Avenir (44)
Structure	Dispositif d'Inclusion Scolaire et de Prévention - DISP partenariat Collège J. Brel Guérande (44) et le DITEP Jeunesse et Avenir 44 350 GUERANDE disp@aja44.fr 06 43 36 32 12
Autorisation	Ouverture en septembre 2017 10 élèves de l'ITEP et élèves du collège en difficulté relationnelle, comportementale, scolaire, âgés de 11 à 15 ans
Les professionnels	3 éducateurs (1,2 etp), 1 enseignant, psychologue (4h/mois) En lien avec la coordonnatrice pédagogique



**Dispositif
d'Inclusion Scolaire et de Prévention
« Le Tremplin »**

Collège J. Brel - Guérande

PARTENARIAT ASSOCIATION JEUNESSE ET AVENIR – COLLÈGE JACQUES BREL

Un dispositif de soutien à la scolarisation

- Une coopération renforcée entre un DITEP et un collège
- Une convergence liée à une problématique commune :
l'accueil et la scolarisation des élèves à besoins particuliers présentant des troubles du comportement, relevant de la MDPH ou non.
- Un espace psycho-pédagogique ressource
 - ➔ Volet inclusif pour les élèves de l'ITEP
 - ➔ Volet soutien à la scolarisation et prévention des ruptures scolaires pour les collégiens
 - ➔ Volet ressource pour la communauté éducative du collège
- Un dispositif non stigmatisant, ouvert et souple
- Une approche clinique de l'accompagnement

Concrètement...



Une salle aménagée
au sein du collège

Un binôme :
éducateur spécialisé
enseignant spécialisé

Capacité : 10 élèves
inscrits –
Parité ITEP/Collège

Ouverture :
de 9h00 à 16h40



Des projets personnalisés

Caractéristiques	Inclusion scolaire	Soutien à la scolarité	
Statut administratif de l'élève	Inscrit à l'ITEP	Inscrit au collège	
Classe de référence	Chaque élève est inscrit dans une classe de référence		
Clé d'entrée	PPA Après concertation ITEP-DISP-COLLEGE	SESSAD : PPS Après concertation collège DISP	PPRE Après concertation DISP
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispenser les enseignements fondamentaux ▪ Préparer et accompagner les inclusions dans les cours ▪ Soutenir la posture d'élève, l'appétence et la dynamique ▪ Favoriser l'insertion sociale et relationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la médiation élèves /professeur ▪ Evaluer les compétences dans les fondamentaux ▪ Proposer adaptations et soutien ▪ Apaiser, accueillir, soutenir, remobiliser l'élève 	
Parcours de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire un parcours adapté et personnalisé ▪ Etablir un projet personnalisé à l'entrée au DISP 		
Référentiels	Programmes de cycles 2, 3 et 4	Programmes de cycles 3 et 4	
	Socle commun de connaissances, de compétences et de culture		

L'organisation pédagogique

Inscription de l'élève

ITEP

COLLEGE

Les enseignements

Mise en activité de l'élève
Apprentissages disciplinaires
/les fondamentaux
/les inclusions visées
Evaluations

Adaptations pédagogiques
Reprises
SAS

Les intercoeurs
Les permanences

Soutien
Accueil
Ecoute
Médiation
Apaisement

La pause
méridienne

Relationnel
Bien-être
Ouverture
Accueil

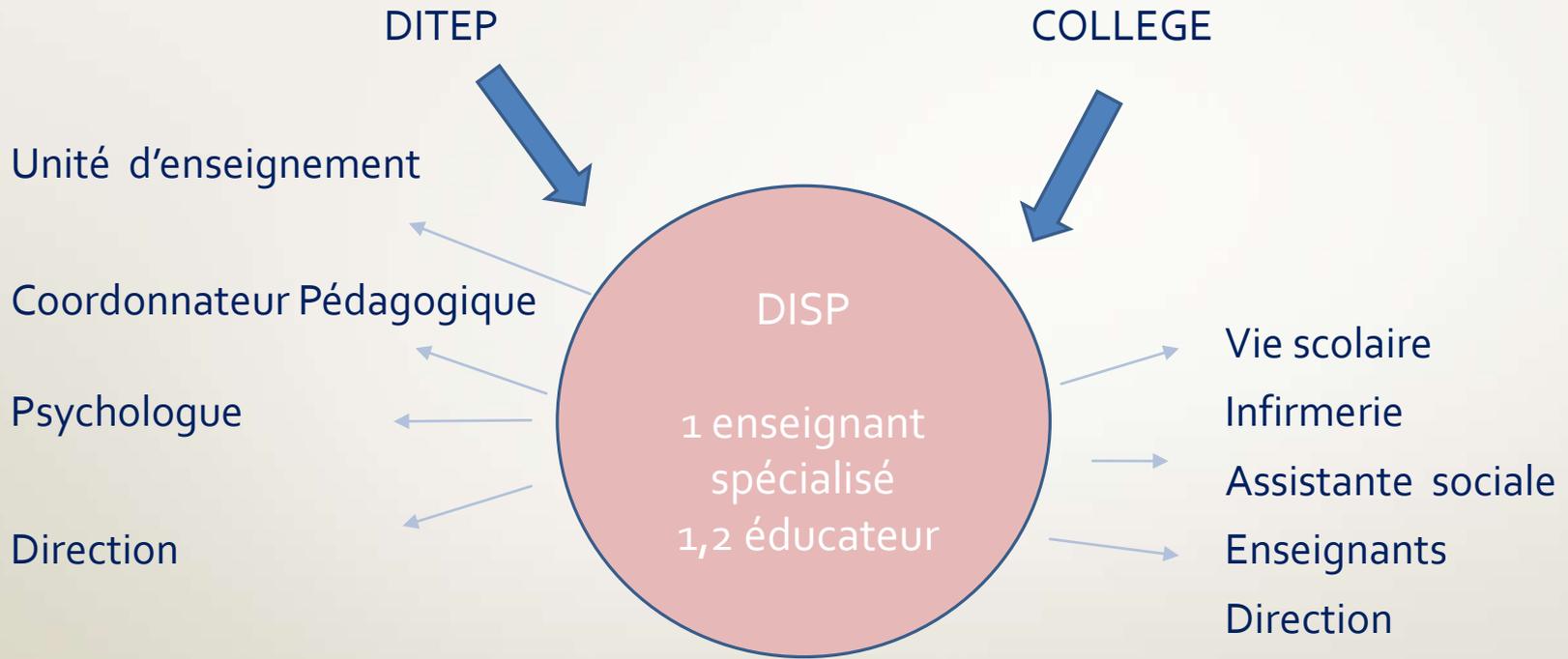
Les projets et
activités
partagées

Compétences
psycho-
sociales

Vivre
ensemble

Sens aux
apprentissages

L'articulation Médico-social / Education Nationale



- Une articulation étroite ITEP– DISP- collège
- Une concertation hebdomadaire et des instances d'évaluation

Après 1 année de fonctionnement ...

Des effets constatés

- Evolution et adaptation des pratiques des professionnels
- Prévention des exclusions d'élèves
- Mobilisateur pour des élèves de l'ITEP

Les difficultés rencontrées

- Les moyens à disposition
- La co-existence dans un même espace sur un même temps des élèves avec des besoins différents
- La liaison ITEP –collège (transports)

Les facteurs de réussite

- La co-construction du projet basé sur la réciprocité
 - L'implication de tous les acteurs à ce projet
 - La tenue d'instances de concertation et d'évaluation
- Le rôle pivot de l'enseignant spécialisé

Témoignage 3

- **Christelle BARBEREAU**, Chef de Service, Dispositif d'Accompagnement Transitoire et d'Evaluation SESSAD (85), ADAPEI ARIA 85

Présentation de la structure témoin et de l'organisme gestionnaire

Organisme gestionnaire	Association ADAPEI-ARIA de Vendée (née de la fusion ADAPEI et ARIA en juillet 2014)
Structure	Dispositif SESSAD départemental Dispositif d'Accompagnement Transitoire et d'Evaluation (DATE) Collège Les Gondoliers - La ROCHE SUR YON (85) Collège Viète – FONTENAY LE COMTE (85) 02 51 49 84 61 / c.barbureau@adapei-aria.com
Autorisation	Création de 2 dispositifs en septembre 2014 et septembre 2015, implantés dans des collèges. Jeunes âgés de 12 à 16 ans, présentant une déficience intellectuelle légère Dispositif passerelle entre le secteur médico-social et le milieu ordinaire de scolarisation
Les professionnels	2,40 etp : 1 éducatrice spécialisée (1 etp), 1 psychologue (0,40 etp), 1 enseignant spécialisé (1 etp) mis à disposition par l'Education Nationale, chef de service

DATE

DISPOSITIF SESSAD Départemental

JOURNEES NATIONALES SESSAD



Contexte de création / mise en place

- Création du premier dispositif DATE (**Dispositif d'Accueil Temporaire Expérimental**) en septembre 2014 à la Roche sur Yon dans le cadre d'un travail conjoint entre la Délégation Territoriale de L'ARS des Pays de la Loire, la Direction des services Départementaux de l'Education Nationale en Vendée, l'ADAPEI-ARIA de Vendée et le Collège des Gondoliers.
- Sa création visait à répondre à des situations urgentes de jeunes présentant une DIL, orientés en IME et, faute de places disponibles, maintenus en ULIS Ecole au-delà de la limite d'âge (2 années de maintien)
- En 2015, un second DATE a été déployé au sein du Collège Viète pour répondre à des besoins identiques.
- Aujourd'hui, le DATE s'inscrit davantage dans une démarche d'accompagnement et d'évaluation, **il constitue un dispositif passerelle entre le secteur médicosocial et le milieu ordinaire de scolarisation.**

Le DATE devient « Dispositif d'Accompagnement Transitoire et d'Evaluation »

Rôle et missions du DATE

- L'objectif du DATE est de **favoriser l'accès ou le maintien au milieu ordinaire, à travers une démarche d'accompagnement individualisée, inclusive.**
- Le DATE articule des prestations diversifiées et modulables, axées sur :
 - - L'évaluation des compétences et des potentialités,
 - - Le soutien à la scolarisation et à la construction personnelle,
 - - La découverte des métiers et l'orientation préprofessionnelle.

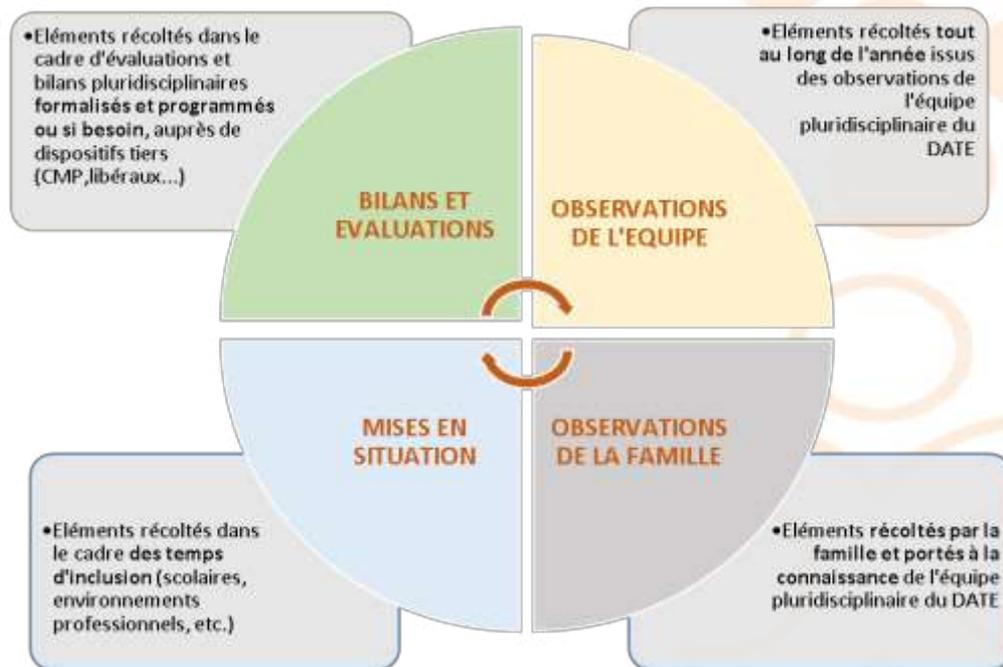
Caractéristiques de la population visée par le DATE

Les DATE de la Roche-sur-Yon et de Fontenay-le-Comte interviennent auprès **de jeunes âgés de 12 à 16 ans**, avec une DIL :

- **Scolarisés en ULIS Ecole et bénéficiant d'une notification d'orientation IME de la CDAPH ;**
- **Accompagnés au sein d'un IME** et ayant pour projet d'accéder à une scolarisation en milieu ordinaire, **dans le cadre d'une admission permanente ou de périodes d'observation et d'évaluation sous la forme de « stages découverte ».**

1- L'évaluation des compétences et des potentialités

LES DIFFERENTES MODALITES D'EVALUATION AU SEIN DU DATE



2- Le soutien à la scolarisation et à la construction personnelle

Le DATE favorise les interactions entre les dispositifs dits *ordinaires* (scolarité, insertion, milieux professionnels) et les dispositifs spécialisés.

Pour ce faire, le *dispositif* :

- Facilite l'autonomie du jeune ;
- Etablit un partenariat avec l'équipe pédagogique en apportant des éléments de compréhension sur le fonctionnement du jeune, ses besoins ;
- Offre des espaces sécurisants aux jeunes pour permettre les échanges autour des difficultés rencontrées au collège, réduire les tensions et permettre ainsi le maintien et le développement des acquisitions scolaires ;
- Soutient la construction personnelle du jeune ;
- Accompagne le jeune et sa famille dans le questionnement autour des difficultés rencontrées, et leur gestion. Il peut apporter un soutien à l'éducation dans le cadre de l'inclusion sociale (intégration des codes, hygiène, tenue vestimentaire, etc.) en lien avec les partenaires extérieurs (AED, AEMO, libéraux, etc.) ;
- Propose une offre de soins afin de mettre en œuvre des réponses diversifiées en fonction des difficultés psychiques ou physiques et peut accompagner une démarche de soins vers l'extérieur.

3- La découverte des métiers et l'orientation préprofessionnelle

Initier les jeunes à la découverte de différents métiers et environnements professionnels, à travers des périodes de stage. Ces temps de découverte concerneront tout particulièrement les jeunes de 14 à 16 ans et viseront avant tout à interroger leurs envies et appétences pour les aider à mûrir leur projet de vie, mais également évaluer leur manière d'être dans différentes situations préprofessionnelles.

Le DATE constitue – un dispositif passerelle – entre le milieu scolaire et celui de l'insertion professionnelle :

- Les formations adaptées de type SEGPA, ULIS Pro ou CFA Adapté ;
- Les Sections d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) des IME, dont l'objectif premier est de préparer les jeunes à l'insertion en milieu de travail protégé (ESAT)..
- Les formations professionnalisantes en milieu ordinaire : les Maisons Familiales Rurales (MFR), Centres de Formation des Apprentis (CFA) et autres centres de formation, les lycées professionnels, etc.
- Les entreprises du milieu ordinaire de travail ;

Modalités de sortie du dispositif

La fin de l'accompagnement au sein du DATE est prononcée dans **différentes situations**, et notamment dans le cas où :

- **Le jeune poursuit sa scolarité en milieu ordinaire**, avec ou sans accompagnement médicosocial ;
- Le jeune est orienté vers un **établissement spécialisé** (IME, ITEP, etc.) ;
- Au terme de l'année scolaire **lorsque le jeune atteint l'âge de 16 ans**, avec une possibilité de prolonger l'accompagnement à titre exceptionnel et dérogatoire ;
- A l'initiative de la famille ou du représentant légal ;
- Toute autre **situation exceptionnelle ne permettant plus la poursuite de l'intervention** par le DATE.

Echanges avec la salle

Merci de votre attention



13^e

JOURNÉES NATIONALES
DE FORMATION DES PROFESSIONNELS
DES SESSAD **NANTES**

12.13.14
NOV 2018